



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, récemment, le régime israélien a non seulement intensifié la teneur provocatrice et belliqueuse de ses déclarations contre la République islamique d'Iran, mais également fait des préparatifs pour donner suite à ses menaces bellicistes.

Le dernier exemple en date est la déclaration faite le 26 janvier 2021 par le Chef d'État-major général des Forces de défense israéliennes, dans laquelle celui-ci ne s'est pas contenté de tenir des propos sans fondement sur le programme nucléaire pacifique de l'Iran, mais a déclaré en outre qu'il avait « donné l'ordre aux Forces de défense israéliennes de préparer plusieurs plans d'opérations, en sus de ceux déjà en place » contre l'Iran, afin de « les développer pendant l'année », car ces plans devaient « être examinés ».

Ces menaces sont une violation flagrante du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies et, compte tenu du lourd passif de ce régime, qui a attaqué plusieurs pays de la région, la communauté internationale doit leur opposer une réponse adaptée.

Mettant en garde contre tout aventurisme militaire de la part du régime israélien contre la République islamique d'Iran, nous nous réservons la possibilité d'exercer notre droit naturel de légitime défense pour répondre de manière décisive à toute menace ou à tout acte illicite du régime israélien. De toute évidence, celui-ci doit assumer l'entière responsabilité des conséquences de ses mesures incontrôlées et malavisées.

La responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales lui ayant été conférée, le Conseil de sécurité doit s'opposer aux politiques déstabilisatrices et aux pratiques bellicistes du régime israélien et l'obliger à mettre fin à ses desseins, qui sont dangereux pour la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Majid **Takht Ravanchi**

